



Avril 07

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 10

Sommaire :

- P2 : Allez les femmes !
- P3 : Conférence sur les Bastides
- P4 et 5 : Les Bains du Régadé
- P5 : Soirée « Printemps »
- P5 : Recette de la Bolee de printemps
- P6 : le mot de Simin Palay
- P7 : Jean-Baptiste Laborde
- P8 OGM
- P9 : Le Piéton de Bruges
- P10 : Le geste qui sauve
- P10: Prochains rendez-vous

EDITORIAL

Notre site internet est enfin en ligne.

Pour le consulter, tapez

<http://bva-bcm.asso.fr>

**et vous saurez tout ou presque sur
Bruges, Capbis, Mifaget et sur notre association .**

L'aboutissement de ce projet correspond à notre engagement d'animer et de faire connaître nos trois villages et notre Association en utilisant un outil de communication moderne.

Fruit d'une réflexion et d'un travail collectif, il n'a vu le jour que grâce à nos « techniciens bénévoles » Paul, Mathieu, Dominique, Catherine... qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur savoir faire. Bien sûr il n'est pas parfait ! mais un site est par principe évolutif et tous les apports seront les bienvenus.

C'est un site d'information sur nos trois villages permettant de mieux les connaître et d'en assurer la promotion.

C'est un site associatif, qui réussit la synthèse entre une information générale poussée sur la commune (géographie, histoire, patrimoine, démographie, économie...), la vie des trois villages (associations, services, hébergements, circuits de promenades...) et une information plus précise sur l'association « **Bien vivre à Bruges Capbis Mifaget** » et ses activités.

Un site pour le grand public, destiné aux personnes désirant s'installer dans la région ou aux touristes en quête de lieu de villégiature, afin qu'ils puissent y trouver beaucoup de renseignements utiles, mais aussi à tous les habitants de notre commune, en particulier les nouveaux venus, les jeunes, certainement curieux de mieux savoir où ils habitent.

Un site ouvert à tous, pour l'enrichir, le faire vivre, en profiter...

Toutes les associations de Bruges Capbis Mifaget, les commerçants, les artisans... et j'en oublie... peuvent, s'ils le souhaitent, y faire figurer des informations.

Pour cela, il suffit de nous contacter : bvabcm@gmail.com.

ALLEZ LES FEMMES !

Quatre femmes candidates à la prochaine élection présidentielle ! C'est une première en France où nous sommes la lanterne rouge de l'Europe, et derrière bien d'autres pays, quant aux pourcentages de femmes élues dans nos diverses assemblées politiques. Il a même fallu une loi sur la parité pour obliger les partis politiques à présenter autant de candidates que de candidats aux diverses élections sous peine d'amendes ... et beaucoup choisissent de payer plutôt que de réserver aux femmes la place qui leur est due.

Quatre femmes de gauche ! Encore une première ! Si pour Arlette et Marie George ; le soutien de leur parti a été acquis facilement, Ségolène et Dominique ont dû s'imposer pour être candidates désignées et soutenues par le leur. A droite, Michèle Alliot-Marie, Corinne Lepage, Marine Le Pen, malgré quelques velléités, sont très vite rentrées dans le rang, s'effaçant devant des candidats sensés meilleurs.

Manque de détermination, ou calculs politiques ?

Pourquoi vais-je voter pour une femme ?

Parce que les quatre candidates à l'investiture suprême en France savent et disent sans aucune ambiguïté où elles se situent sur l'échiquier politique national. Ce n'est pas le cas de tous les autres candidats, un certain Mr Bayrou voulant même nous faire croire qu'il n'est ni à gauche, ni à droite !!

Pour nous, béarnais, habitant près de la Bath Vielha, le doute n'existe pas. Nous le connaissons trop bien !!! Quant au candidat de « Chasse, Pêche, Nature et Tradition » et son programme de défense de la ruralité, j'aimerais qu'il m'explique comment il entend défendre le petit commerce de proximité dans la Plaine de Nay, quand les communes de Nay et de Coarraze (dont le maire est Mr Saint Josse) vont très vite abriter 5 grandes surfaces !

Parce que je pense qu'une femme aborde peut-être avec plus de justesse et de courage les problèmes de notre société : l'enseignement, la violence, l'adolescence difficile, la dégradation de notre environnement... Nous, les femmes, savons viscéralement ce que nous souhaitons pour nos enfants et surtout ce que nous ne voulons pas.

Nos engagements associatifs le prouvent si besoin. Et c'est vrai à toutes les échelles. Nous savons combien le cadre de vie est important pour nos petits : l'école, le village, le quartier.....Nous savons qu'une femme écoutera beaucoup mieux et sera encore plus sensible qu'un homme aux problèmes de nos jeunes : crainte du chômage, de la violence, désir d'un environnement plus harmonieux et sans menaces, d'une société plus juste et plus douce.

Parce que les femmes sont plus pragmatiques, savent prendre des décisions rapidement et surtout les mettre en pratique. Qu'aux grandes théories et aux grands discours, elles préfèrent le concret, au mythe du pouvoir l'efficacité ...

Parce que je n'ai aucun doute sur la capacité d'une femme à gérer une collectivité quelle que soit sa taille, à gouverner, ni sur ses compétences, ni sur la force des convictions qu'elle proclame.

Le 22 avril, je voterai donc pour une femme. Je sais pour laquelle.

Françoise Gady-Larroze

CONFERENCE SUR LES BASTIDES

Le 10 mars, dans la salle de réunion de Mifaget, Jacques Zacharie, historien d'art, est venu nous parler des Bastides d'Aquitaine.

Il nous a raconté pourquoi les Brugeois habitaient dans une ancienne bastide et non dans une sauvetée ou dans un castelnau, comme on désignait les « villes nouvelles » au XIIème siècle. Au XIIIème siècle, suite à la croisade des Albigeois, il y a eu beaucoup de destructions suivies donc de beaucoup de reconstructions.

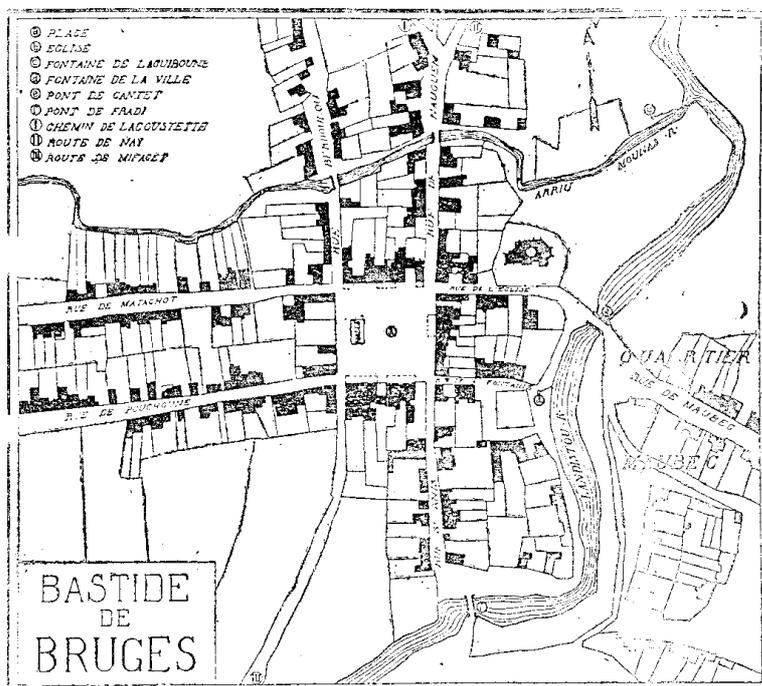
Bastida veut dire construction ou chantier, ville bâtie de toute pièce. Elles s'érigent entre 1220 et 1370 dans un espace circonscrit au sud de la Dordogne et de la Garonne (il y en a entre 350 et 400). C'est un temps de paix et la population augmente rapidement. Ces bastides sont construites sur la demande des grands seigneurs, du roi de France ou du roi d'Angleterre : la première étant Cordes sur ciel et Bruges, l'une des dernières. Elles ont, en cette période de paix, un rôle essentiellement commercial. D'ailleurs, les remparts ne sont apparus qu'après 1370 à la reprise de la guerre de cent ans.

Pour qu'une agglomération ait l'appellation « Bastide » il faut :

- ◆ qu'elle soit construite entre 1220 et 1370 dans le grand sud-ouest.
- ◆ qu'elle possède un acte de fondation (charte, document...)
- ◆ que l'agencement des maisons soit géométrique avec une place centrale dont la fonction est économique : un marché par semaine pour les ventes locales et deux foires par an pour les ventes régionales

La Bastide est composée :

- ◆ d'un îlot (airial) qui correspond à la maison familiale construite par le propriétaire et dont la largeur est toujours constante (en général 8m).
- ◆ de rues principales charretières (carreyous) ou de ruelles piétonnes (carreras).
- ◆ d'une halle au-dessus de laquelle se trouve souvent l'assemblée des vesiaux ou consuls ou jurats (conseil municipal) et du Baylé (bayle ou bally), représentant le roi ou le seigneur.
- ◆ des arcades utilisées par mauvais temps. Elles hébergent souvent commerce ou artisanat. On les appelle aussi les cornières, garlandes, convertes ou couverts.
- ◆ entre les maisons, il existe des espaces pare-feu qui servent souvent de latrines (vidées une ou deux fois par an), les andrones. Les venelles sont des petites rues.
- ◆ l'église est toujours en retrait : ceci est dû à la primauté de l'aspect économique.
- ◆ chaque colon était doté d'un jardin potager (casal) et de terre à cultiver (arpan).



LES BAINS DU REGADE

En France, depuis la plus haute Antiquité, les eaux sont exploitées dans les régions montagneuses à des fins médicales : on soigne tout par les eaux, les boues, les vapeurs....

Une eau minérale est une eau qui, en traversant des minéraux, en absorbe les qualités. Elle peut être chaude ou froide, salée, ferrugineuse, sulfureuse....

Le thermalisme s'est développé essentiellement à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle grâce à l'amélioration du réseau routier. Depuis des millénaires de nombreuses sources thermales coulent dans le sous sol du Béarn et font de cette région un fleuron du thermalisme : Salies du Béarn, Eaux Bonnes, Eaux Chaudes, Bains de Secours de Sévignacq, Bains de Lurbe Saint Christau, Bains Durieu de Pédéhourat, Fontaine Rouge entre Asson et Arthez, une source entre Pontacq et Bénéjacq. Certaines d'entre elles existent encore et se sont développées en s'adaptant aux modes modernes (thalassothérapie), d'autres ont disparu ou sont gardés plus secrets.

Notre commune avait aussi son site thermal : « Les Bains Lescloupé » à Mifaget .

deux sources qui les alimentaient continuent de couler, les bains eux, ne résonnent plus de la joyeuse vie qui s'y déroulait. A trente mètres de distance naissent deux sources absolument différentes, l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse. La première avait les faveurs des baigneurs, la seconde celle de la cure. La ration des gobelets était fixée suivant les sujets. Une petite route sinueuse et raide accède aux bains de Lescloupé. Le beau domaine, un immense bâtiment où le praticien ne fait pas défaut, est desservi par de longs corridors où s'ouvrent de multiples chambres. Au rez-de-chaussée se sont les salles de bains. Les sept baignoires en beau marbre d'Arudy trônent. Il y a aussi des douches. Les habitants des environs viennent le dimanche pour pique niquer. Le propriétaire prépare une garbure, des légumes, du café du lait. Les après midi sous la charmille verdoyante on tournoie sur des airs de clarinette, d'accordéon et de mandoline et même sur ceux des premiers disques à succès de la belle époque qu'un phonographe gratte. La source sulfureuse naît à Mifaget et la ferrugineuse à Bruges. Celle-ci a un tel degré de fer qu'elle attaque le métal avec virulence : un pot de fer utilisé à cette source ne tient pas dix mois. Le grand lavoir dans lequel la source se déverse est nettoyé et vidé régulièrement.

Pourtant, au bout de cinq à six jours l'eau a pris un aspect rougeâtre de rouille pure, ce qui démontre la richesse de ce liquide. Aux bains de Lescloupé on soignait les rhumatismes ; on y venait aussi pour le repos. La cure durait trois semaines. Les curistes avaient tout le loisir de se promener à travers le magnifique parc fleuri et ombragé ; des bancs et une balançoire agrémentaient également cet endroit.

Las, les bains de Lescloupé ne vibrent plus aux rires des enfants, à la musique des dimanches ! Ils ne sont plus que souvenir ardent dans la tête des plus anciens. »



Ambre Ronceret écrivait dans le Brusquet :

« Ils fonctionnèrent jusqu'en 1934. Depuis si les

DE MIFAGET-BRUGES

Aujourd'hui le site a été racheté par Judith et James. Le bâtiment et ses alentours sont en cours de rénovation. L'eau coule toujours. Peut être que les bains revivront, certainement, mais d'une manière différente.

Cet article pourrait raviver des souvenirs, rappeler des dates, des noms à certains d'entre vous. Dans ce cas n'hésitez pas à me contacter je pourrais ainsi compléter ces propos et contribuer à ce que la mémoire de ce lieu ne périclite pas.

Annie Caussé

Premier souvenir : « Maurice m'a confié que chaque année, en Août une fête était organisée par les propriétaires avec tir sur cible, quilles de six ... »

SOIREE PRINTEMPS

Tout le monde en redemande !!!

Une centaine d'adultes et une nuée d'enfants ont fait la fête le 31 mars dernier, dans une salle d'Asile redécorée dans le « style printemps ».

Était-ce la bolée apéritive, ou le plaisir d'être ensemble ? L'ambiance était au rendez-vous. Buffets rendus très copieux par les soins de tous, musique dansante, bonne humeur généralisée ...

Il ne manquait que... les fourchettes !!!

Une seule certitude : on recommencera.



Vous avez été nombreux à nous demander la formule de notre Bolée de printemps.

Voici la recette officielle :

- 1 verre de calva
- 1l de cidre
- 1 orange
- 1 citron
- 1 petit ananas
- 100g de sucre

Faire macérer les fruits et le sucre dans le calva pendant 3 heures.

Ajouter le cidre frais au moment de servir.

Mon avis :

- pour certaines personnes qui aiment plus « corsé », mettre moins de fruits (l'ananas était en boîte ce soir-là), et plus de cidre.
- Quant au sucre, libre à chacun .
- Je préfère mettre le cidre après la fin de la macération, mais 1 à 2 heures avant la dégustation, c'est encore meilleur !

LE MOT DE SIMIN PALAY

Copie in extenso des hommages de Simin Palay à son ami le chanoine Laborde parus dans le journal l'Éclair du 22 août 1963.

Aux obsèques de M. le chanoine Laborde, mardi, on cherchait en vain la silhouette patriarcale de M. Simin Palay. La fatigue de ses 89 ans pèse sur les épaules du maître incontesté de nos lettres béarnaises ; il n'était pas au dernier rendez-vous de son grand ami disparu.

Nous lui avons fait une visite dans sa villa de la Vallée heureuse et nous l'avons trouvé promenant son chagrin sous les ombrages. Et nous avons parlé de l'absent. Voici ses propos.

XXX

« Ne pouch pas escribe... Que caléré toutu qu'estésse you qui-n parlassi. Mes ne pouch pas... Si sabèt qui-m hè doù ! Dap Camelat qu'ère lou mey gran amic e lou mey bielh... Moun Diu tout de yé... Que hasoum counenchence à la feilibreyada de 1902 à Aulourou ; qu'abè abut dab l'abbat Beziade ue medaille d'aryen ; qu'aben heyt amasse u sounet.

Après, que coumencen « Las Batalères » du « Patriote » ; que hasé lou « Talhur d'Aulourou ». Puch, Badiole, lou Carboué d'Eysus qu'arribè. Que s-em toustem seguits desempuch.

Qu'abè lou parla de Sus. Que disè las causes qu'oum èren e quan calè. Qu' at sabè tout. E na-t abéren pas dit !

Qu'eren cousis per las granmays. Qu'abi heyt ue petite histoère de la famille Palay, mes que m'abè trouvat tout ço qui calè... »

XXX

Ici, Simin Palay cherche un dossier. Voici l'arbre généalogique dressé par M. le chanoine Laborde de sa fine écriture ; à partir de Bernard Mulé né vers 1760, voici les deux lignes descendantes qui démontrent que Simin Palay et J. B. Laborde étaient cousins... au 4^e degré ! De Montaner à Navarrenx, la distance avait été franchie.

« N'ère-m pas cousis qu'ère-m frays ! Qu'em soubieni quan l'estallen à Brudyès en 1912... Qu'en abou coumplimens ; ne-us aymabe pas !... E à Saint-Luc, qu'en a calut patience, e que-n a miat mounde dinqu'au cemiteri deu hameù !Que-y anabe à pè.

Aco qu'ère u beroy amic ! »

Simin Palay pleure son ami. Et son dernier mot : *« Que disem : lou boun Diu que l'aye ! Mes, au segu, que l'a, lou boun Diu »*

XXX

Dans sa grande peine, Simin Palay a été heureux de réveiller ces souvenirs. Qu'il soit remercié d'avoir accepté de dire son mot dans cet hommage au disparu. Il aurait manqué.

Le chanoine Jean-Baptiste Laborde remettant la Croix de la Légion d'Honneur à Simin Palay



JEAN-BAPTISTE LABORDE (1878-1963)

CURE DE BRUGES – HISTORIEN BEARNAIS

Jean-Baptiste Laborde est né le 30 septembre 1878 à Ogenne-Camptort dans les Pyrénées Atlantiques, près de Navarrenx.

Issu d'une famille d'agriculteurs, Jean-Baptiste Laborde est ordonné prêtre le 13 juillet 1902 et devient la même année professeur au Petit Séminaire d'Oloron. Il est nommé ensuite vicaire de la paroisse Saint-Jacques de Pau le 27 octobre 1905 et curé de Bruges le 24 juillet 1912 où il restera jusqu'en 1940. Il est enfin aumônier de l'hôpital Saint-Luc de Pau jusqu'en 1958.

Jean Baptiste Laborde a publié tout au long de sa vie de nombreux ouvrages et articles historiques régionalistes. Il a écrit en particulier un « **Manuel d'Histoire du Béarn** » (1932, paru en 1944) en collaboration avec l'archiviste départemental Paul Lorber, et un « **Précis d'Histoire du Béarn** » (1941) Ces deux ouvrages font référence chez les historiens régionalistes et mettent en évidence ses qualités de chercheur et son professionnalisme. Pierre Tucoo-Chala écrit en 1963 dans la Revue Régionaliste : « Sa lucidité intellectuelle était impitoyable. Il refusait tout accommodement entre l'histoire et le roman-historique ».

Pendant les vingt-huit années de son sacerdoce de curé de Bruges, Jean-Baptiste Laborde s'est bien entendu intéressé à notre histoire locale en écrivant et publiant de nombreux textes dans la « Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque ». Il a écrit en 1924 un ouvrage intitulé « **La fondation de la Bastide de Bruges en Béarn** » qui traduit, commente et étudie la Charte de fondation de la Bastide concédée au XIV^{ème} siècle par Gaston Fébus et son lieutenant général Bertrand de Puyols. Il écrit aussi de nombreux textes sur notre village : « **L'Ancienne église de Bruges et son retable** », « Privilège du marché de Bruges renouvelé par Henri II d'Albret », « Notes et divertissements populaires de Bruges au XVII^{ème} siècle d'après les comptes des gardes : l'abadie de Mau Gouber, la Saint-Martin, les tragédies » (1926), « Les Paroisses d'Asson et de Bruges après la Réforme et pendant le XVII^{ème} siècle » (1923) et bien d'autres encore sur les villages d'Asson, de Lys, de Rébénacq, ...

Les anciens du village à qui il faisait le catéchisme dans leur enfance, se souviennent encore très bien de lui. Il était bon et serviable. Sa force intérieure associée à une voix tonitruante en imposait aux paroissiens avec lesquels il était pourtant très proche grâce, entre autres, à ses talents de félibre « béarnisant » reconnu.

Jean-Baptiste Laborde a pris ensuite une part importante à la vie religieuse et à la recherche historique paloise en collaborant en particulier avec le Musée Béarnais. La Municipalité de Pau lui en a été reconnaissante en baptisant de son nom une rue de la ville « **rue du Chanoine-Laborde** » reliant la rue Honoré Baradat et le boulevard Alsace-Lorraine au niveau du collège Jean Monet.

Jean-Baptiste Laborde est décédé à Pau le 18 août 1963 en allant, à bicyclette, dire la messe à la chapelle Saint-Louis. Sa disparition subite créa une vive émotion dans le Béarn et lui valut de nombreux hommages de Pierre Tucoo-Chala, de Mgr J. Annat et de Simin Palay, retranscrits dans la Revue Régionaliste et dans le journal « l'Eclair » du 22 août 1963.

La plupart des ouvrages écrits et publiés par Jean-Baptiste Laborde peuvent être consultés à la Bibliothèque intercommunale de Pau-Pyrénées, square Paul Lafond à Pau.

Recherches effectuées par Pierre Aubuchou

OGM

Bien que plus de 74% de français demandent l'interdiction des cultures transgéniques en appliquant le principe de précaution, des dizaines de milliers d'hectares de maïs MON 180 risquent d'être plantés chez nous au printemps. Il deviendra impossible d'éviter les OGM dans les champs, dans la nature et dans nos assiettes.

Qu'est-ce qu'un OGM ?

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont des organismes vivants dont le patrimoine génétique a été manipulé afin de leur donner certaines propriétés.

On obtient ainsi :

- ◆ des plantes tolérantes à certains herbicides.
- ◆ des plantes qui produisent elles même un insecticide contre certains parasites.
- ◆ des plantes qui cumulent les deux.

Plus de 80% des OGM cultivés sont destinés à nourrir nos vaches, cochons, volailles et poissons d'élevage sans que le consommateur en soit informé. Les OGM entrent ainsi, à notre insu, dans la chaîne alimentaire, donc dans nos assiettes.

IDEES RECUES SUR LES OGM :

Les OGM ne sont pas dangereux pour notre santé.

ON N'EN SAIT RIEN !... et nous ne sommes pas des cobayes !

Plusieurs études récentes* (2005-2006) menées sur des rats et souris pointent des risques potentiels : fortes allergies, diminution des globules rouges, lésions rénales et hépatiques.

Il est possible de séparer les filières OGM et non OGM

Faux, car les cultures transgéniques en plein champ contaminent inévitablement les champs des autres agriculteurs.

On peut contrôler la dissémination des OGM dans la nature

Faux, car peut-on prévoir le trajet des abeilles, la direction des vents ? Selon les plantes, le pollen va plus ou moins loin, de quelques mètres à plusieurs kilomètres. De plus, la dissémination ne passe pas que par le pollen : par exemple, les graines.

Refuser les OGM c'est s'opposer au progrès de la science.

Faux, bien au contraire, il faut plus de science et de recherche publique en milieu confiné (sous serre ou en laboratoire) sur le génome et ses interactions avec la nature.

Il est faux de penser qu'avec les OGM les agriculteurs utiliseront moins de pesticides : on retrouve 10 000 à 100 000 fois plus d'insecticides dans un champ de maïs BT que dans une culture de maïs non transgénique.

Il est faux de penser que les OGM permettront aux agriculteurs d'améliorer leurs rendements : car les OGM ne sont fabriqués que pour résister aux insectes et aux herbicides.

Aujourd'hui encore, les agriculteurs dans le monde re-sèment une partie de leurs récoltes ou l'échangent avec leurs voisins ; mais comme les semences transgéniques seront brevetées par les multinationales, (Monsanto, Syngenta, Bayer...) et comme elles s'utilisent rarement seules, les agriculteurs seront obligés d'acheter des lots « graines OGM + produit d'accompagnement » (engrais, pesticides) à ces mêmes entreprises !

Il est faux de penser que les OGM vont résoudre la faim dans le monde : la faim est avant tout un problème politique et économique.

« La planète produit suffisamment d'aliments pour que tous ses habitants puissent se nourrir convenablement » confirme Jacques DIOUF, directeur général de la FAO, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La Suisse, la Hongrie, la Pologne, l'Autriche et la Grèce se sont opposées aux importations du maïs MON 810 fabriqué par la firme Monsanto : « Les données scientifiques confirment sa dangerosité immédiate pour l'environnement » a justifié le ministère de l'agriculture grec. Faisons en sorte que la France rejoigne ces pays. **Nous ne voulons pas d' OGM !**

*Après une action en justice d'une année, l'association Greenpeace a fini par obtenir la publication d'une étude réalisée par Monsanto pour le maïs MON 863 : celle-ci montre que les rats nourris avec cet OGM présentent des anomalies.

Tous les chiffres cités proviennent de plusieurs études menées par l'association Greenpeace : (www.infogm.org).

Le Piéton de Bruges - Avril 2007

Il se disait depuis quelques temps qu'un projet d'urbanisation important était prévu par des propriétaires fonciers de la commune en haut de Maubec. On parlait de plus de dix maisons à construire. Et bien, c'est parti !

Deux maisons sont déjà bâties et habitées depuis plusieurs mois en haut de la « Tuhette » Vers le pont du « Bétet », face aux montagnes et à la ferme Hourticq, des murs sortent rapidement de terre, des terrassements sont en cours, des piquets de bornage et des boîtiers de raccordement aux réseaux indiquent la présence prochaine d'habitations de part et d'autre du chemin des Forges.

Le piéton se réjouit de constater que notre village de Bruges vit aujourd'hui une expansion immobilière que l'on n'avait pas vue depuis une trentaine d'années, dans des proportions comparables, avec la construction du lotissement Ribarrouy. La conjoncture actuelle du marché de l'immobilier, avec un prix du foncier très élevé dans l'agglomération paloise et sur la plaine de Nay, place notre commune de Bruges Capbis Mifaget dans des dispositions favorables pour attirer ou retenir des familles.

C'est là une bonne nouvelle si l'on veut tenter de maintenir le niveau de population actuel dont une diminution sensible a été constatée lors du recensement de 2005 : 874 habitants alors que 915 habitants avaient été recensés en 1999.

Le piéton s'interroge cependant sur les conditions dans lesquelles s'effectue cette expansion immobilière qui, si l'on écoute certains « promoteurs privés », pourrait croître fortement dans les années à venir. Le Conseil Municipal étudie-t-il et contrôle-t-il l'expansion de l'urbanisme dans notre commune ? Laisse-t-il les promoteurs privés libres de leurs mouvements ?

Pour en savoir plus long, le piéton a demandé à deux Conseillers Municipaux d'éclairer sa lanterne.

D'après eux, « le Conseil Municipal ne donne en fait qu'un avis aux demandes de Certificats d'Urbanisme (CU) déposées par les promoteurs privés et ce sont les fonctionnaires départementaux qui décident au final de l'attribution des CU. L'influence du Maire est prépondérante selon les projets... Certaines demandes de CU ont été rejetées pour d'obscures raisons alors que le Conseil Municipal a toujours donné un avis favorable à tous les projets présentés. Interpellé à ce sujet, le Maire, qui est aussi le plus gros promoteur privé de la Commune, se retranche courageusement derrière les décisions de l'Administration... »

Nos deux Conseillers pensent que notre Commune devrait maîtriser son urbanisme en se dotant, comme la grande majorité des communes voisines, d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'une carte communale qui sont des documents d'urbanisation soumis à enquête publique et approuvés par le Conseil Municipal. Ils en ont fait plusieurs fois la demande en séance du Conseil, sans être entendus...

Le piéton pense aussi qu'il est essentiel qu'un sujet aussi délicat que l'urbanisation de notre Commune soit étudié au plus juste, décidé démocratiquement et encadré en toute transparence. La mise en place d'un plan local d'urbanisme (ou d'une carte communale) répond incontestablement à cette attente.

Le Piéton de Bruges

*Association Bien vivre à
Bruges-Capbis-Mifaget*

Prochains rendez-vous :

Les Cinquièmes CHORALIES DE MIFAGET

le **4 MAI** à l'église de Mifaget,
avec les ensembles vocaux : Exultate de Lescar, Paroles
en l'Air d'Asson, Lous de Brousset d'Orthez.

Siège social : Mairie de Bruges

64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET

Présidente : Françoise GADY-LARROZE

Téléphone : 05 59 71 09 69

Mail : f.gdy-larroze@netcourrier.com

Secrétaire : Dominique RANNOU

Téléphone : 05 59 71 05 96

Mail : rannoud@netcourrier.com

Trésorier : Philippe CAUSSE

Téléphone : 05 59 71 10 23

Mail : pcausse@wanadoo.fr

Réalisation du journal : Catherine GADIOU

Téléphone : 05 59 71 06 49

Mail : lizykat@gmail.com

LE GESTE QUI SAUVE

Venez l'apprendre ou le réapprendre
en participant aux séances de sensi-
bilisation organisée par l'association
Bien Vivre à Bruges Capbis Mifaget
en collaboration avec la PROTECTION CIVILE



Comment se former aux premiers secours ?

A toute heure du jour ou de la nuit, quiconque peut être victime d'un accident. Il est vital que le témoin réagisse vite et bien. La formation aux gestes de premiers secours permet d'acquérir les réflexes essentiels pour secourir la victime dans l'attente de sa prise en charge par les services spécialisés. Si les secours interviennent dans un délai moyen de 10 minutes (en zone urbaine) ce délai peut être plus long en période d'été et de surcharge ou d'éloignement (zone rurale). Face à un accident de baignade, chaque minute va compter.

Les trois bonnes raisons de se former :

La personne formée est à même de faire face et d'agir. La personne peut immédiatement évaluer la gravité de l'accident, effectuer les gestes adaptés, donner l'alerte avec précision. Dans le cas d'un noyé, des gestes particuliers sont à respecter.

La victime reçoit immédiatement des soins adaptés à son état. Sa vie peut être sauvée. Les séquelles seront moins graves et la rééducation plus courte et moins douloureuse. La pratique de gestes de premiers secours sur les noyés peut participer à une meilleure prise en charge future de leur état.

Les services de secours voient leur intervention facilitée puisqu'une prise en charge a déjà commencé. Les coûts de l'accident s'en trouvent réduits.

Cette formation constitue donc un acte de solidarité.

L'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)

Pour obtenir l'attestation de formation aux premiers secours, il faut suivre une formation de 10 heures dont le programme a été validé par un arrêté conjoint du 29 juin 2001 du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité civile, et du ministre délégué à la santé.

Elle est composée de 4 modules qui peuvent être dispensés sous forme de cours du soir (sur une ou deux semaines) ou le week-end sur deux jours.

Ces 10 h de séances d'initiation vous sont proposées par l'Association au tarif de 40 € pour les adhérents ou 50 € pour les autres personnes et dispensées par une animatrice spécialisée de la Protection Civile.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au

05 59 71 09 69

05 59 71 10 23

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITEES

